



## **COMITE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE**

### **Assemblée Générale du Comité du 9 septembre 2018**

**Membres présents** : 57 membres présents 43 procurations (100 Votants)

**Clubs excusés** : Belfort, Rang

**Clubs absents** : Annoire, Les Hôpitaux-Neufs, Rougemont

**Membres du bureau excusés** : Chantal GIROD et Patrick ZATTI

**I. Approbation du PV de l'AG 2016-2017** : voté à l'unanimité.

**II. Rapport moral et d'activité de la saison 2017-2018** :

- Anne Albini, Présidente du comité, présente son rapport moral :

« Une fin de saison, une fin de mandat et une série de 7 remerciements.

Le premier à tous les membres du club de Gray qui nous accueillent avec la bienveillance de son Président Christophe Comte.

Le second à tous les membres du bureau, Chantal, Claude, Eveline, Murielle et Patrick, pour le travail accompli cette saison et lors de ce mandat de 3 ans qui arrive à son terme. J'espère que la confiance que vous nous aviez accordée a été à la hauteur de ce que vous attendiez. Même si tout n'est pas toujours simple, et qu'en démocratie on a le droit de ne pas être d'accord, je pense que chacun a donné le meilleur de ce qu'il pouvait, au service des clubs et des licenciés.

Une mention toute particulière à Claude, membre sortante, qui œuvre au sein du bureau depuis 30 ans, sans jamais s'être enrichie pécuniairement, malgré les milliers de lignes d'écritures comptables tenues scrupuleusement depuis 21 ans.

Le troisième à tous les présidents de clubs et animateurs scolaires pour le travail important mené durant toute la saison. Nicole Bettoni, Eveline Mirbey et Stéphane Nageotte quittent la présidence de leur club respectif, et je les remercie pour tout l'investissement qu'ils ont eu durant leur mandat plus ou moins long. Nous souhaitons la bienvenue à Alain Girod à la présidence du club de Pontarlier et Monique Michel pour celle de Morteau.

Le quatrième à tous nos généreux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps et de leur énergie.

Le cinquième, à vous tous ici présents qui avez fait le déplacement pour participer à ce bilan de la vie de votre comité.

Le sixième, à tous les licenciés du comité qui nous permettent d'exister. Comme chaque saison, un certain nombre de joueurs francs-comtois se sont fait remarquer et quelle que soit leur série ou catégorie, la victoire ou le podium, départemental, régional, national ou mondial, donne toujours son lot d'émotions à ceux qui le vivent, qu'ils en soient tous félicités !

Le septième, à ceux de l'ombre, qui se reconnaîtront et qui me permettent d'être disponible au service de notre association.

Pour un petit point, je mettrai en valeur la lettre R du mot scrabble qui doit s'harmoniser avec le Respect que chacun d'entre nous, joueur, arbitre, ramasseur ou adhérent, doit avoir dans toute situation. N'oublions pas de rester humble, le droit à l'erreur est humain. Il est toujours facile de critiquer mais beaucoup moins de s'investir !

Si le monde parfait du licencié existait, je pense que la collection pour les Nuls aurait un tome de plus et serait un excellent livre de chevet !

Certes, c'est avec un réel plaisir que je prendrai le verre de l'amitié avec vous en fin d'AG, mais pour moi le meilleur cocktail sera celui où le subtil dosage entre le licencié acteur et consommateur permettra la poursuite la plus sereine possible de la vie de nos clubs et de notre comité. »

#### **A. Bilan des clubs et licences : Claude Boucard**

Les licences en clubs civils sont au nombre de 436 (45 licences non renouvelées) et se répartissent dans les 19 clubs que comptent le comité.

Les licences jeunes payantes rattachées aux clubs civils, jeunes ou scolaires sont au nombre de 9 et 14 dans les clubs scolaires.

Nous comptabilisons donc 459 licences payantes.

Côté jeunes, notre comité compte 4 sections jeunes et 14 clubs scolaires.

#### **B. Bilan des compétitions : Anne Albin**

Les compétitions des tournois ont vu leur fréquentation augmenter légèrement (+72). A noter également que pour le classique le nombre de clubs représentés lors des 2 compétitions a augmenté.

#### **Titres et podiums nationaux ou mondiaux :**

La saison précédente, il a été omis de féliciter Monique REUS (Lons), 2<sup>ième</sup> série 4 au CDF Vermeil/Diamant et championne de France en Vermeil, ses résultats n'apparaissant pas sur le site du comité. Il a été demandé aux présidents de club, durant un CA de cette saison, de prévenir le bureau lorsqu'un de ses membres obtenait un titre car ce n'est pas toujours évident de suivre cela sur le site fédéral.

Par ordre chronologique :

- Eliette AUBRY (Annoire) : Championne de France en série 4 au CDF en PO
- Nicolas ALBINI (Valentigney) : Champion de France Junior au CDF Promotion et vice-champion de France en paires en série 5 avec Hélène JONCKHEERE (Réchésy)
- Michelle LETONDAL : double vice-championne de France en série 6 au CDF Vermeil et au Blitz. 3<sup>ième</sup> en paire en série 6 avec Mireille BERTIN (Besançon)
- Marie-Claire MORIN, 3<sup>ième</sup> en série 4 au CDF Diamant
- Noëlle VAISSEAU, 3<sup>ième</sup> en série 2 au CDF Diamant
- Gilbert CERF, Champion de France Diamant au Blitz et vice-champion de France lors de l'Individuel, et en Parties Originales dans la même catégorie

- Mathieu JANIN (Besançon) : vainqueur du Défi des Jeunes au Championnat du Monde

### **Bilan de la Ronde Marie-Claude Cornut :**

Les vainqueurs de la saison 2017-2018 sont récompensés par le comité (seuls les 89 joueurs qui ont effectué au moins 3 compétitions peuvent faire partie du classement final, sachant qu'il y a eu 227 joueurs classés) :

- En série 2 : Etienne Pentecôte (Vesoul)
- En série 3 : Louissette Girard (Besançon SPT)
- En série 4 : Claude Boucard (Valentigney)
- En série 5 : Hélène Jonckheere (Réchésy)
- En série 6 : Michelle Letondal (Besançon)

Chacun a reçu un bon d'achat de 25€ à valoir dans des boutiques multi-enseignes.

### **C. Bilan scolaire et jeunes : Anne Albini**

Le comité compte 14 clubs jeunes et scolaires :

12 jeunes ont été sélectionnés au Championnat de France à Igny mais aucun titre n'a été obtenu. Malgré tout, la 7<sup>ième</sup> place du comité (sans catégorie cadet) au classement national, honore les performances individuelles de nos jeunes, face à un niveau sans cesse plus relevé.

Félicitations à tous pour leurs résultats et leur comportement et un grand merci à Isabelle ANDRE et Patrick ZATTI pour l'accompagnement lors de ce CDF.

Le Bureau remettra un trophée, lors d'une compétition où ils seront présents, au premier franc-comtois de chaque catégorie lors du Championnat de France :

- Catégorie Poussins : Elio FERREIRA (la Cluse et Mijoux), 13<sup>ième</sup> sur 54
- Catégorie Benjamin : Camille ARISI (Réchésy), 57<sup>ième</sup> sur 104 (9<sup>ième</sup> B)
- Catégorie Junior : Eliette AUBRY (Annoire), 11<sup>ième</sup> sur 104 (8<sup>ième</sup> J)

### **D. Arbitrage : Anne Albini**

5 arbitres ont intégré la liste des Arbitres Régionaux : BOURGEOIS Josiane (Lons), ANDRE Isabelle, JONCKHEERE Hélène et Patrick ZATTI (Réchésy), STAMCAR Chantal (Vesoul).

Un certain nombre de documents sont en téléchargement sur le site du Comité. Suite au stage Sigles qui s'est déroulé en avril, à Besançon (merci à Frédéric et Brigitte), dans un esprit fort sympathique où chacun, malgré des niveaux très diverses, a pu en tirer quelque chose. A chaque jour ses mystères, soyons humbles, osons demander lorsqu'on a un problème ! Car derrière le travail de fusion n'en sera que plus facilité !

Anne souhaite vivement que les clubs non présents et qui organisent des compétitions avec Sigles puissent participer au prochain stage.

Bien penser à mettre à jour Sigles ou Duplitop avant chaque compétition.

Attention, si vous changez manuellement le nom d'une table dans Sigles, vous devez avoir au moins 5 caractères (mais logiquement on n'a pas besoin de changer l'appellation).

***Nous avons procédé au vote du rapport moral et d'activité : Voté à l'unanimité***

### **III. Rapport financier de la saison 2017-2018 : Claude Boucard**

Solde positif de 278,78€.

Tout est clair, pas de question.

Les comptes ont été vérifiés par Yvette Knoepflin et Liliane Mourey, ceux-ci sont corrects et conformes.

Claude nous rappelle que les fiches de trésorerie sont très importantes. Il est obligatoire et nécessaire de les remplir.

**Concernant les simultanés permanents** il faut envoyer un règlement d'une part à la fédé et d'autre part au comité. Accompagné de ce paiement, on doit joindre une feuille de trésorerie de l'année en cours, le chèque et la feuille justificative qui correspond au paiement.

**Concernant les licences** : liste cochée + une fiche de trésorerie.  
Bien écrire en majuscule et penser à vérifier les adresses mails.

Le bilan financier est mis au vote : voté à l'unanimité.

Un grand merci à Claude.

### **IV. Budget prévisionnel : Claude Boucard**

Le budget prévisionnel est soumis au vote : voté à l'unanimité.

Le comité fournira les bulletins d'AV pour toutes les compétitions.

Projet d'un week-end classique à Villers-le-Lac.

### **V. Modifications du Règlement Intérieur (cf CA de février 2018 et juin 2018):**

- Gratuité pour les inscriptions des -25ans
- Classique : Récompense au 1<sup>er</sup> de chaque série (Joker, A, B et C) lors du Championnat Régional

### **VI. Informations diverses :**

Inscriptions et homologations des Tournois : Dorénavant, les inscriptions pour les compétitions (TH3 compris) se feront via le module sur le site du comité. Corinne Fauvet souhaite un lien Excel pour plus de facilité. Un test a été mis en place avec Anne, celui-ci fonctionne très bien. L'inscription des joueurs se fera individuellement avec une colonne repas et table fixe, ce qui permet aux organisateurs de travailler directement sur le fichier, sans devoir tout réécrire.

Chaque club devra inscrire une liste complète.

Pour les multiplex, 2 adresses mails seront nécessaires pour les clubs organisateurs.

Concernant les TH3, avant toute diffusion de l'affiche, il faut faire une demande d'homologation. Pour simplifier le processus fédéral actuel, l'envoyer à Anne, qui la validera et vous la renverra pour diffusion.

Attention, quand on parle de catégorie jeunes, on y trouve plusieurs significations.

→ Jeunes : Junior, cadet, benjamin, poussin

→ Espoirs (18-25 ans)

La FISF souhaitait augmenter des 0,50€ les simultanés fédéraux. Celui-ci a été soumis au vote en CA fédéral qui s'est prononcé contre.

La dissolution de Promolettres a été actée.

Le débat sera à poursuivre quant à la gratuité ou non de duplitop8 pour un licencié. La condition est que cela ne fasse pas augmenter le prix de la licence.

Corinne FAUVET : On devrait pouvoir acheter un Duplitop au prix bas et pour un 2<sup>ème</sup> le payer au prix fort. Anne demande à chacun de réfléchir et de lui faire part de leurs remarques car cela sera normalement discuté lors du CA fédéral en janvier 2019.

Le renouvellement de la convention avec l'Education Nationale a été validé.

Les clubs organisant un Championnat Régional ou Championnat Départemental open, devront s'acquitter de la redevance à partir du 6<sup>ème</sup> joueur open (5 redevances gratuites). Anne a voté contre au niveau fédéral, car elle est pour la gratuité de la redevance pour les joueurs open.

Au niveau national, il n'y aura plus de redevance fédérale pour les – de 25 ans.

Il est **obligatoire** d'être à jour de sa licence quand on va jouer une compétition (charte d'éthique).

Les horaires des multiplex doivent être identiques pour tous les centres (attention aux infos sur vos affiches). Il faut essayer de privilégier 1 seul centre tireur pour les 2 parties de l'après-midi.

Un rééquilibrage des qualifiés pour le CDF Promotion et Vermeil/Diamant a été réalisé au niveau des séries (cf CA juin 2018).

Concernant les licences, il est souhaitable de faire un 1<sup>er</sup> envoi au 30 septembre puis le 2<sup>ème</sup> au 15 octobre si besoin.

Deux webinaires de rentrée auront lieu le 13 septembre à 16H15 et 18H30.

## **VII. Questions diverses :**

Assurance : Si un arbitre se déplace et qu'un accident survient, c'est du ressort du club organisateur.

Si on se déplace en tant que joueur et que le même incident se produit, c'est l'assurance club auquel on appartient qui intervient. L'assurance du comité ne peut intervenir que pour une manifestation qu'elle organise elle-même. Par contre, les délais courts doivent être respectés pour prétendre à des dédommagements. (cf documents de rentrée).

Il avait été proposé par le bureau, un stage classique à Morteau les 4 et 5 mai 2019. Celui-ci se déroulera à la même date mais à Villers le Lac à Evasion Tonique (Centre Ternalia). En effet, à Morteau, ce même week-end, le centre accueille un stage pour vétérinaires, avec un certain nombre de chiens. Cela nous impose de manger dans la même salle que le tournoi et peut entraîner des désagréments.

Proposition d'une prestation de 2 jours avec nuit en pension complète pour 50 euros.

Le comité pourrait offrir une croisière sur le Doubs avec Repas (pour les joueurs comité R).

La capacité d'accueil n'est pas limitée. Ce projet sera discuté et finalisé par le bureau très prochainement.

Corinne FAUVET : Peut-on espérer Duplitop avec Sigles ? Anne répond que normalement c'est prévu et que la réalisation est bien avancée.

Nous procédons au vote des membres qui représenteront notre comité lors de l'assemblée générale de la fédération, qui se tient chaque année à Aix : Geneviève ALBINGRE, Frédéric BARTIER, Brigitte BUDA se proposent et sont élus à l'unanimité.

Pour le prochain mandat, Benoit BRIGAUDET, Hélène JONCKHEERE et Jeanne MOUROUX se proposent comme vérificateur aux comptes. Ceci a été soumis au vote : Unanimité.

A la suite de cette Assemblée Générale et avant de procéder au vote du nouveau bureau, Pascal BERNIER a reçu de la part du comité un magnum de champagne pour le récompenser de sa performance au semi-rapide, où il avait terminé 1<sup>er</sup> devant 2600 joueurs.

### **VIII. Election du bureau :**

Ne sont pas sortants :

- Murielle BERNIER
- Chantal GIROD
- Patrick ZATTI

Evelyne MIRBEY démissionne.

Sont sortantes mais se représentent : Anne ALBINI et Claude BOUCARD.

Le dépouillement des bulletins est assuré par Nicolas ALBINI, Monique CUINET, Geneviève PERREZ.

Anne ALBINI : 95 voix

Claude BOUCARD : 95 voix

Elles sont donc réélues.

Deux membres ont été élues sans se présenter et acceptent de faire partie du bureau : Annie ROMEIRO (7 voix) et Corinne FAUVET (5 voix).

L'Assemblée Générale s'est terminée à 12h.

La Secrétaire, Murielle BERNIER